

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

---

Nos références : PU/2020/149A - 20201221

---

Madame, Monsieur,

Le Collège communal de Fléron fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur et Madame MEAN - GUISLAIN, domiciliés Rue de Fléron 61 à 4623 Fléron.

Le terrain concerné est situé Rue de Fléron 61 à 4623 Fléron, cadastré Magnée section A n° 28L2, 28M2.

Le projet consiste en **la démolition d'une véranda pour l'extension d'une habitation unifamiliale comprenant au rez-de-chaussée : un bureau, une salle de jeux, un abri de jardin et à l'étage : une chambre + la construction d'une terrasse hors-sol avec une pergola sur une partie + la construction d'un pool-house et d'une piscine + la construction d'un mur de clôture doublé d'une palissade en bois en limite parcellaire** et présente les caractéristiques suivantes :

**( P.S.: Habitat à caractère rural; G.C.U.: Aire n°5 - Zone intermédiaire - Aire intermédiaire; S.D.C.: III.B.1- Zone intermédiaire - Zone résidentielle de liaison - habitat) et s'écarte du G.C.U. pour :**

- 1) Reculs latéraux de l'extension et de la terrasse hors-sol non conformes (mitoyen ou < à 3m minimum),
- 2) Hauteur de l'extension non conforme (> à 90% de la hauteur sous gouttière du volume principal),
- 3) Hauteur du pool-house non conforme (3m47 > à 2m50 sous gouttière),
- 4) Matériaux de parements non conformes (crépi gris foncé non intégré au cadre bâti environnant et verre sur plus de 30% de la façade).

Le dossier peut être consulté, sur rendez-vous uniquement, les jours ouvrables, soit du lundi au vendredi, à l'adresse suivante : Échevinat de l'Urbanisme, rue F. Lapierre n° 33 à 4620 FLÉRON. Au vu des conditions sanitaires, une seule personne sera accueillie par rendez-vous, avec port du masque obligatoire.

Le dossier est également disponible, pour consultation, sur le site internet communal : <http://www.fleron.be>

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme - téléphone : 04/355 91 51 - mail : [urbanisme@fleron.be](mailto:urbanisme@fleron.be), dont le bureau se trouve à 4620 FLÉRON, rue François Lapierre 33.

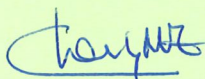
**La date d'affichage de l'annonce est le 30 décembre 2020.**

**Les réclamations écrites sont à envoyer du 4 janvier 2021 au 18 janvier 2021 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Rue F. Lapierre n° 19 à 4620 FLÉRON,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [enquete\\_urbanisme@fleron.be](mailto:enquete_urbanisme@fleron.be)

Fléron, le **23 DEC. 2020**

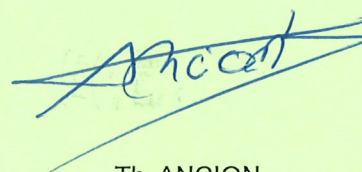
Pour le Directeur Général,  
l'Attachée Architecte,



K. SOUGNEZ-LUYCKX



Le Bourgmestre,



Th. ANCION

